

L'hon. M. McCURDY: En ce sens que le contrat pour les améliorations du port de Saint-Jean obligeait les entrepreneurs à construire un bassin de radoub aux conditions de la loi des subsides pour la construction des bassins de radoub.

L'hon. M. FIELDING: Mais les chiffres donnés par l'honorable député ne contiennent pas du tout la cale sèche.

L'hon. M. McCURDY: Non.

L'hon. M. FIELDING: Comme la cale sèche fait partie de l'entreprise en général, l'honorable ministre peut-il nous dire si les travaux sont avancés? Cela fait partie du même projet.

L'hon. M. McCURDY: Nous ne demandons aucun crédit relativement à cette cale sèche et je n'ai pas les détails particuliers sous la main, mais, d'une manière générale je puis dire que l'excavation de la cale sèche est terminée d'après le contrat et je crois que les approches de ce bassin de radoub sont aussi terminées.

L'hon. M. FIELDING: Quels sont les entrepreneurs actuels? Je crois qu'on en a changé à une certaine époque.

L'hon. M. McCURDY: La compagnie St. John Dry Dock & Shipbuilding.

L'hon. M. FIELDING: Sont-ce des gens de l'endroit? La première compagnie se composait d'Européens.

L'hon. M. McCURDY: En 1911, les premiers entrepreneurs étaient Norton, Griffiths et compagnie, limitée.

L'hon. M. FIELDING: Ils ne le sont plus aujourd'hui?

L'hon. M. McCURDY: Non, je crois savoir que les entrepreneurs sont tous Canadiens. Les membres de la compagnie viennent, je crois, de l'Ontario. C'est une compagnie anonyme à responsabilité limitée et les renseignements que j'ai viennent de prospectus mis en circulation relativement à des obligations émises par la compagnie.

M. COPP: Le contrat a été d'abord accordé à Norton, Griffiths et compagnie, limitée. Cette compagnie a-t-elle fait quelque chose et a-t-elle été payée quoi que ce soit?

L'hon. M. McCURDY: L'estimé final de ce qu'on a payé est \$3,913,802.07.

L'hon. M. FIELDING: On a fait, je crois, un nouveau contrat en 1918 avec la compagnie locale?

L'hon. M. McCURDY: C'est bien cela.

[L'hon. M. Fielding.]

M. COPP: Et le contrat est pour environ 4 millions?

L'hon. M. McCURDY: Oui.

M. COPP: Le coût total des travaux serait donc de ce qu'on a payé à la compagnie Norton Griffiths plus le contrat actuel d'environ 4 millions?

L'hon. M. McCURDY: Oui.

M. COPP: D'après les rapports des ingénieurs, mon honorable ami peut-il nous dire quand les travaux seront terminés?

L'hon. M. McCURDY: Le contrat exige le parachèvement des travaux pour le 30 juin 1922.

M. COPP: Ces travaux de la baie Courtenay ont été sous les yeux du public depuis des années et si cela doit être utile aux provinces Maritimes en leur donnant un port d'hiver, j'aimerais à les voir terminés. Est-ce que les travaux se poursuivent actuellement sans interruption?

L'hon. M. McCURDY: Les travaux ont été suspendus pendant environ deux mois cet hiver parce que les crédits étaient épuisés, mais ils ont été repris il y a trois ou quatre semaines. J'ignore si oui ou non le travail sera fini à l'époque spécifiée dans le contrat, il est difficile de dire exactement à quelle vitesse iront ces travaux.

M. COPP: Il y a quelque temps, j'ai lu dans la presse un article condamnant cette entreprise parce que la vase et le sable remplissaient rapidement des endroits dragués à mesure qu'ils l'étaient. Le département a-t-il reçu des rapports quant au succès final probable de l'entreprise?

L'hon. M. McCURDY: Comme l'a dit mon honorable ami l'entreprise de la baie de Courtenay a, pendant des années, attiré l'attention publique. Bien des ingénieurs habiles ont des opinions à ce sujet et il est possible qu'il existe des divergences d'opinion quant au succès définitif de cette entreprise. Je n'ai pas eu l'occasion de me renseigner particulièrement sur les résultats des travaux terminés. Le département n'a rien inauguré de nouveau dans la baie de Courtenay; les travaux actuels se poursuivent en vertu d'un marché et mon honorable ami comprend qu'il n'y a aucune raison spéciale de faire une enquête touchant le résultat final. En réalité les opinions d'ingénieurs différent et toute enquête ne ferait que susciter de nouvelles opinions. On pourra mieux étudier cet aspect de la question une fois que les travaux actuels seront terminés.